

LES DATES À RETENIR

24
FEVRIER
Ouverture de la pêche au plan d'eau de Cezais à 8h00

02
MARS
Ouverture de la pêche au plan d'eau de Thouarsais-Bouildroux à 7h30

MARS
AVRIL
J'accompagne mon enfant en situation de handicap : du 14 mars au 23 mai, les jeudis de 9h30 à 11h30
Contact : 02 51 08 84 84 ou accueil@cidf85.fr

25
MARS
Collecte de l'amiante liée : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 à la déchèterie de Montournais (Inscription et récupération du kit jusqu'au 15 mars / Contact : 02 51 57 11 93

28
MARS
Conférence débat sur la fin de vie organisé par l'UDAF Vendée de 14h30 à 17h30
Contact : 07 68 24 31 04 ou communication@udaf85.fr

08
AVRIL
Collecte de l'amiante liée : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 à la déchèterie de Chantonay (Inscription et récupération du kit jusqu'au 29 mars) Contact : 02 51 57 11 93

Ateliers Pep's "Mieux vivre la séparation des parents" : du 12 mars au 09 avril 2024, les mardis de 17h30 à 19h00. Participation: 5€ par séance. Inscription : 02 51 44 37 02 ou pointinfofamille@udaf85.fr



L'AGENDA DES ASSOCIATIONS

06
MARS
Concours de belote organisé par l'Amicale des retraités de Thouarsais-Bouildroux à 14h00
Contact : Marie-Claude Clerjaud - 06 23 06 44 12

16
MARS
Vente de repas à domicile par le Club de foot FCMTC
Contact : repasaemporterfcmtc@gmail.com

16
MARS
Vente de repas à domicile par la Société de chasse Vouvant Cezais / Réservation : 06 16 01 98 43 ou 07 87 47 41 06 avant le 11 mars

23
MARS
Vente de repas à domicile par l'APE de l'école de Saint Sulpice en Pareds (Contact : 02 51 00 12 77)

01
AVRIL
Vide grenier organisé par le Comité des fêtes de Thouarsais-Bouildroux - Salle des fêtes
Contact : 06 02 23 39 63

03
AVRIL
Concours de belote organisé par l'Amicale des retraités de Thouarsais-Bouildroux à 14h00
Contact : Marie-Claude Clerjaud 06 23 06 44 12

13
AVRIL
Vente de repas à domicile par l'OGEC de l'école de Thouarsais-Bouildroux
Contact : 06 67 03 69 87 / gandrillonfaustine@gmail.com

13
AVRIL
Vente de repas à domicile et en salle à Bazoges-en-Pareds organisé par l'Association EMAPOLI (Association Franco-Camerounaise de solidarité internationale qui vise à favoriser l'accès aux soins et à l'éducation aux populations les plus démunies du village de Teng au Cameroun.
Contact : 06 07 01 40 53 ou 06 19 14 78 35

19
AVRIL
Vente de pizzas à emporter par l'OGEC de l'école de Thouarsais-Bouildroux
Contact : 06 67 03 69 87 / gandrillonfaustine@gmail.com

20
AVRIL
Concert au Château de la Cressonnière "Quatuor Quarlätt" à 20h30 | 12€ / 8€ tarif réduit / -18 ans : gratuit
Réservation contact.ciedelessaim@yahoo.fr ou 06 11 34 67 20

20
AVRIL
Fête de la bière à Moulleron-Saint-Germain organisé par le club de foot FCMTC à 19h00
Contact : Aurélien Bertrand 06 70 75 50 39

ÇA VOUS CONCERNE !



Lors de sa séance du 20 février 2024, le Conseil municipal de Rives-du-Fougerais a décidé **d'exonérer de taxe foncière les propriétés bâties**, c'est à dire les **logements neufs satisfaisants aux critères de performance énergétique et environnementale supérieurs à ceux de la réglementation environnementale RE 2020** en vigueur depuis le 1er janvier 2022. **Le taux est fixé à 100%**. L'exonération s'applique pour une durée de cinq ans à compter de l'année suivant celle de l'achèvement de la construction. La délibération ayant été prise avant le 29 février 2024, cette mesure est **applicable à compter du 1er janvier 2024**.

Pour en bénéficier, le propriétaire devra joindre tous les éléments justifiant du respect des critères de performance énergétique requis à la déclaration fiscale déposée dans les 90 jours de l'achèvement du logement, en application de l'article 1406 du code général des impôts. **Plus d'informations auprès de la DDTM de la Vendée.**

Infos légales : Publication de la Mairie de Rives-du-Fougerais
46 rue du Centre, Thouarsais-Bouildroux, 85410 Rives-du-Fougerais
02 51 51 54 94 | secretariat@rivesdufougerais.fr

Directeurs de la publication : les membres de la commission communication de Rives-du-Fougerais

Edition #01

Année 2024 - Rives-du-Fougerais

»» LA GAZETTE DE VOTRE COMMUNE ««

LA FOUGERAISIEENNE



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE RIVES-DU-FOUGERAIS !

RIVES-DU-FOUGERAIS EST NÉE !

»»» INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Claude CLERJAUD
Maire délégué Cezais : Laurent BARREAU
Maire délégué Saint-Sulpice-en-Pareds : Pascal BECOT
1ère Adjointe : Sophie BERGER
2ème Adjoint : Freddy GRISON
3ème Adjointe : Jocelyne BLANCHARD

4ème Adjoint : Philippe BERNARD
5ème Adjointe : Florence GARCIA
6ème Adjoint : Cédric MOREAU
7ème Adjoint : Pascal METAY
8ème Adjoint : Joseph BILLAUD
9ème Adjoint : Daniel GILBERT

Conseillers : Olivier AUGER, Nicolas BADET, Aurélie BAILLY, Nicolas BIRE, Georges BOUILLAUD, Emmanuel BROIGNIEZ, Fabienne BROSSARD, Christian CHARRY, Denis CONTE, Claire COPRINI, Catherine DUBOIS, Willy FALLOURD, Michèle FROUIN, Bruno GODELOT, Cyril GUERIN, Séverine MARSAIS, Murielle MATHE, Dominique PARADIS, Marie-Reine PETORIN, Mickaël PETORIN, Elodie RENO, Patrice VRIGNAUD.

HORAIRES ET OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DES MAIRIES ANNEXES «««

La mairie de Rives-du-Fougerais est ouverte du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Des permanences sont organisées dans les mairies annexes :

- Cezais : le mardi de 9h00 à 12h30 et le vendredi de 14h00 à 17h30
- Saint-Sulpice-en-Pareds : le lundi de 14h00 à 17h30 et le jeudi de 9h00 à 12h30.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 02 51 51 54 94 ou par mail à l'adresse suivante : secretariat@rivesdufougerais.fr

VOTRE MAIRIE ET SES SERVICES

RETOUR EN IMAGES - VOEUX A LA POPULATION



THOUARSAIS-BOUILDROUX

Claude Clerjaud a adressé ses vœux à la population le 12 janvier dernier. Il s'est félicité du dynamisme de la commune et de la finalisation de certains projets. Il a également remis la médaille de Bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à Cédric Moreau, Daniel Gilbert et Eric Gerbaud. Il les a félicités pour leur engagement associatif sans faille depuis de nombreuses années !



CEZAI

C'est le samedi 6 janvier que Laurent Barreau a adressé ses vœux à la population. Il a rappelé les projets qui ont été menés à leur terme : l'amélioration de l'espace de loisirs au plan d'eau grâce au city stade, le préau et la rénovation de la salle communale.

Lors de ses vœux, il a tenu à remercier et à saluer l'engagement de Jean-Claude Pétorin, pour ses 20 années en tant qu'élus au service de la commune de Cezais. Une médaille lui a été remise à cette occasion. Bravo !



SAINT SULPICE EN PAREDS

Pascal Bécot s'est adressé aux habitants le samedi 17 janvier pour ses traditionnels vœux de la nouvelle année. Il a souligné le dynamisme de la commune grâce à l'arrivée de nouvelles familles et les naissances qui permettent de pérenniser l'avenir de l'école. Il a conclu en évoquant la volonté des élus de la commune nouvelle de **"mener à bien une dynamique commune et équitable sur tout le territoire et de continuer à être à l'écoute de la population"**.

ASSOCIATIONS

CLAP DE FIN POUR "LE TECHNICIEN" !

Succès au rendez-vous encore cette année pour l'Association « Théâtre et Animation » avec plus de 1250 spectateurs pour « Le Technicien », pièce en 3 actes d'Eric ASSOUS.

Les buvettes ont été tenues par l'Association « L'ESPERANCE », Association d'aidants bénévoles pour les résidents de l'EHPAD du Bon Accueil de la Châtaigneraie pour le 1er week-end, L'Amicale des Sapeurs Pompiers » de la Caillère-Saint-Hilaire pour le second et l'Association EMAPOLI pour le dernier.



L'INSTANT CULTURE

DICTEE GEANTE DANS NOS BIBLIOTHEQUES !

Les bibliothèques de Cezais, Thouarsais-Bouildroux et Saint-Sulpice organisent une dictée géante le 16 mars à 11h00 à

- Cezais : salle municipale
- Thouarsais-Bouildroux : cantine municipale
- Saint-Sulpice-en-Pareds : bibliothèque

D'autres animations seront proposées prochainement dans les bibliothèques du réseau

BIBLIOTHÈQUE de CEZAI
Le jardin des mots

Animation Jeux Vidéo

De 10 à 14 ans,
Venez jouer à Crime O'Clock sur la switch

Mercredi 28 Février 2024
Mercredi 6 Mars 2024

De 14h00 à 16h00

Inscription sur le portail Animateur : <https://www.mairie-thouarsaisbouildroux.fr>
Ou par mail : mibcezan@orange.fr

Arantelle
Pays de La Châtaigneraie

ATELIER BOOKTUBE AVEC LOUISE

Viens avec ton livre préféré !

Une initiation youtube sera proposée !

Pour les jeunes de 9 à 12 ans

MERCREDI 6 MARS 2024
DE 15H00 A 16H30

Bibliothèque de Saint-Sulpice-en-Pareds
Rivers-du-Fougerais

*Réservation conseillée

Réervations : 02 51 53 64 43 / info@ccplc.fr

GRATUIT

Arantelle
Pays de La Châtaigneraie

Samedi 16 MARS A 11h00

Prêt à vous creuser les méninges ?

Dictée Géante

Résultats : Mardi 19 mars

Inscription dans nos 15 bibliothèques du réseau / Gratuit

Un lot par catégorie : - 17 ans ou Adultes

Renseignements : 02 51 69 61 43 ou bibliotheques@ccplc.fr

Arantelle
Pays de La Châtaigneraie

GRATUIT
SPECTACLE A PARTIR DE 10 ANS

MYTHOS PERSOS

MARDI 9 AVRIL A 18H30

Bibliothèque de Monambier

Dans le cadre de l'opération départementale Danse en Scène

INSCRIPTION au 02 51 53 64 43 ou info@ccplc.fr



VOTRE COMMUNE EN BREF

Séisme des 16 et 17 juin 2023

Suite à la demande de l'état de catastrophe naturelle déposée par les communes de Cezais et Thouarsais-Bouildroux, pour le séisme des 16 et 17 juin 2023, **l'état de catastrophe naturelle n'a pas été reconnu** par arrêté ministériel du 31 janvier 2024, publié le 9 février 2024 au Journal Officiel.

L'arrêté indique que le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale :

- sa magnitude est supérieure à 5 ;
- mais son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.

Pour toute demande de communication des pièces administratives composant le dossier de la demande communale, nous vous invitons à nous contacter par courrier.

Le lavoir de Cezais fait peau neuve

Le lavoir est inscrit dans l'histoire du village de Cezais. Il est notre culture et notre identité. Cet édifice, témoin des époques passées avait déjà bénéficié de rénovations mais son état critique, aujourd'hui, met de plus en plus son existence en péril. Aussi, il a été décidé de procéder à de nouveaux travaux qui devront prendre fin d'ici quelques semaines. Ce projet a pu être réalisé grâce à des subventions de l'Etat et du département à hauteur de 40% chacune. En parallèle, nous avons lancé un appel au don via La Fondation du Patrimoine. A ce jour, 2020 € ont pu être récoltés. Nous remercions vivement les donateurs !

www.fondation-patrimoine.org/883910241394898



Une trace de notre passé, notre présent et notre avenir



LA QUESTION DU MOIS : LE RACCORDEMENT À LA FIBRE

Pour connaître votre éligibilité à la fibre, vous pouvez consulter la carte interactive sur : www.vendeenumerique.fr : celle-ci permet de suivre l'avancée des travaux.

Comment se raccorder à la fibre :

1. Contacter les opérateurs présents sur le réseau de Vendée Numérique ;
2. Comparer les offres ;
3. Convenir d'un rendez-vous avec votre opérateur ;
4. Le technicien se déplace ;
5. Le technicien paramètre votre box.

Retrouvez toutes les informations et réponses à vos questions sur le site internet Vendée Numérique.

Pour toute question, nous vous invitons à utiliser le formulaire de contact via le site internet de Vendée Numérique, rubrique contact.



VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Chaque jeune français de 16 ans doit **OBLIGATOIREMENT** se faire recenser. Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit. Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Votre recensement citoyen vous permet :

- D'obtenir une attestation à présenter lors de certaines démarches (examens scolaires, permis de conduire, etc...);
- D'être convoqué à La Journée de Défense et Citoyenneté ;
- D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales.

La démarche se fait à la mairie de votre commune.

EVOLUTION DES MODALITES POUR LES TITRES D'IDENTITÉ

L'agenda de prise de rendez-vous en ligne de la mairie de la Châtaigneraie est toujours disponible sur le site internet : www.lachataigneraie.eu

Les créneaux de remise évoluent. Il est dorénavant possible de récupérer son titre sans rendez-vous les :

- Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ;
- Mardi de 14h à 17h30 ;
- Jeudi de 9h00 à 12h00.

Si vous n'avez pas d'accès internet, les Cerfa peuvent maintenant vous être donnés en amont dans les mairies habilitées à délivrer des titres d'identité.

La Maison France Services de La Châtaigneraie peut également aider les administrés dans la réalisation de leur pré-demande (Tel : 02 51 52 62 51).

SANTÉ : SOINS NON PROGRAMMÉS

Le 116 117 concerne uniquement les "Soins non programmés" :

- Problème médical aigu ne relevant pas d'une urgence vitale. En cas d'urgence vitale, faites le 15.
- Le 116 117 est réservé aux patients dépourvus de médecin traitant et en dernier recours à ceux dont le Médecin généraliste traitant n'est pas joignable.



DÉPÔT DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME EN LIGNE

Le dépôt des dossiers ainsi que la remise des pièces complémentaires doivent être effectués en mairie ou en ligne en vous connectant au site dédié GNAU : <https://gnau42operis.fr/paysfontenayvendee/gnau>

A la suite de la fusion de nos trois communes, le portail dédié n'est pas mis à jour avec les coordonnées de la commune nouvelle. Aussi, nous vous invitons à déposer vos dossiers sous le nom de l'ancienne commune "Thouarsais-Bouildroux" que vous résidiez à Cezais, Saint-Sulpice-en-Pareds ou Thouarsais-Bouildroux. Nous vous informons dès que la mise jour sera effective.